



CHARTRE D'EDUCASOL

POUR UNE ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (ECSI)

L'ECSI est une démarche sociale et politique dont la finalité est de favoriser la contribution individuelle et collective à la construction d'un monde juste, solidaire et durable. Elle s'appuie sur un processus pédagogique qui se déroule tout au long de la vie.

Son objectif est de permettre à chacun de comprendre les mécanismes d'interdépendance et d'exclusion dans le monde ; de prendre conscience de l'importance d'une démarche citoyenne ayant pour but de favoriser une solidarité entre les territoires, les générations, les groupes sociaux... et d'agir pour la construction d'un monde solidaire.

L'ECSI contribue à donner à tous des clés pour développer un esprit critique face à un modèle de développement dominant producteur d'inégalités et d'exclusions. Elle vise à une transformation sociale et à la construction collective d'autres modes de développement, respectueux des droits humains et de l'environnement. Elle valorise des alternatives en cours partout dans le monde. Elle favorise le vivre ensemble et l'épanouissement personnel.

La responsabilité, la solidarité, la laïcité et le libre arbitre sont les valeurs qui animent ces approches.

Parce qu'elle bénéficie au plus grand nombre et qu'elle répond aux enjeux du monde actuel, l'ECSI sert l'intérêt général. À ce titre, la promouvoir et la garantir est un devoir des Etats en cohérence avec l'ensemble des politiques publiques.

L'ECSI IMPLIQUE UNE VISION :

- ◆ **émancipatrice** : celle de l'éducation populaire¹.
- ◆ **pédagogique, formatrice, d'apprentissage participatif et réflexif, dénuée de toute dimension normalisante, ou dogmatique.**
- ◆ **politique** : renforcer la co-responsabilité et la participation des citoyens aux décisions publiques.
- ◆ **interculturelle** : s'interroger sur les représentations du monde, sur nos valeurs respectives, sur les approches du changement et sur le vivre ensemble.
- ◆ **et une approche par les droits et les devoirs** : encourager à exercer sa citoyenneté dans tous ses droits et obligations vis-à-vis de la société.

1- Voir Charte du CNAJEP - décembre 2005.



L'ECSI demande à penser en cohérence tous les enjeux : économiques, environnementaux, culturels et sociaux à l'échelle des différents territoires. Elle contribue à la construction personnelle de citoyens informés, conscients de la complexité de ces enjeux, responsables, capables de faire et d'assumer des choix individuels et collectifs. Au-delà d'une citoyenneté de statut il s'agit avant tout d'une citoyenneté de participation et d'engagement ouverte sur le monde.

Indissociable de la citoyenneté, la solidarité est comprise dans un esprit de respect et de reconnaissance réciproque entre les différents acteurs de la société décidés à agir ensemble pour mettre un terme aux violations des droits fondamentaux pour renforcer le vivre ensemble.

La solidarité ne s'impose pas, c'est d'abord un choix. Citoyenneté et solidarité sont les deux facettes complémentaires du levier de changement actionné par les acteurs de l'ECSI.

PROMOUVOIR UN ENGAGEMENT CITOYEN POUR UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE DE CHANGEMENTS

Notre approche de la solidarité prend en compte tous les niveaux d'interdépendance : local, régional, national, européen, international.

Les changements visés par l'ECSI se déclinent en termes :

- ◆ de savoirs (comment fonctionne le monde)
- ◆ de représentations (regards sur le monde)
- ◆ d'attitudes (savoir-être, valeurs, postures)
- ◆ de comportements et savoir-faire (manières d'agir sur le monde).

Il est nécessaire de prendre en compte tous les niveaux de changement (individuel, collectif et institutionnel) pour renforcer la cohérence et l'efficacité de l'ECSI.

SE RASSEMBLER AUTOUR DE PRINCIPES COMMUNS

Les acteurs associatifs réunis au sein d'Educasol partagent les principes d'action suivants :

- ◆ La participation : elle se nourrit de l'interaction entre tous les acteurs concernés et les place dans une posture d'échange, d'auto-formation et de co-construction. L'animateur est un facilitateur d'actions solidaires.
- ◆ Le partenariat comme principe de réciprocité et d'égalité entre acteurs partageant une volonté de travail coopératif.
- ◆ La construction d'alliances autour de responsabilités et de valeurs partagées.
- ◆ Le partage d'expérience comme ferment d'enrichissement de chacun au bénéfice de tous.
- ◆ L'évaluation : les changements de mentalité ou de comportements relèvent de la liberté de chacun mais il est essentiel de se donner les moyens d'évaluer si nos projets contribuent à long terme aux changements attendus, souhaités, inattendus, au niveau des individus ou des groupes.

LES MODALITÉS D' ACTIONS DE L'ECSI SONT MULTIPLES :

- ◆ **information et sensibilisation**
- ◆ **animation, projets pédagogiques**
- ◆ **formation, renforcement des capacités**
- ◆ **mobilisation citoyenne**
- ◆ **plaidoyer et stratégies d'influence**
- ◆ **montage de groupes d'échanges, de réflexion, de capitalisation**
- ◆ **mise en réseau, processus concertés d'expérimentation.**

